

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Direction interrégionale de la mer Manche Est-mer du Nord Le Havre, le 13 décembre 2018

Secrétariat général

DECISION nº 1218/2018

Portant désignation des membres du comité technique de la direction interrégionale de la mer Manche Est — mer du Nord

Le directeur interrégional de la mer Manche Est - mer du Nord,

Vu la loi 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droit et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat,

Vu le décret n° 82-452 du 28 mai 1982 modifié relatif aux comités techniques paritaires de la fonction publique de l'Etat,

Vu le décret n° 2010-130 du 11 février 2010 modifié relatif à l'organisation et aux missions des directions interrégionales de la mer,

Vu le décret 2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat,

Vu l'arrêté ministériel du 6 septembre 2013 portant nomination de M. Jean-Marie COUPU en qualité de directeur interrégional de la mer Manche Est - mer du Nord à compter du 1^α octobre 2013,

Vu l'arrêté du 18 mai 2018 portant création de comités techniques au sein des services du ministère de la transition écologique et solidaire et du ministère de la cohésion des territoires,

Vu le procès-verbal des opérations électorales du 6 décembre 2018 en vue de la désignation des représentants du personnel au comité technique de la DIRM Manche Est- mer du Nord,

DECIDE:

<u>Article 1</u>: sont nommés représentants de l'administration au comité technique de la direction interrégionale de la mer Manche Est - mer du Nord :

- Le directeur interrégional de la mer ou son représentant,
- Le secrétaire général de la DIRM Manche Est mer du Nord, ou son représentant.

<u>Article 2</u>: sont nommés représentants du personnel au comité technique de la direction interrégionale de la mer Manche Est – mer du Nord :

Liste CGT:

Membres titulaires:

Rémi LEMAITRE, CSN Le Havre Dominique MAGNE, SPB Dunkerque, pôle Dunkerque Delphine BASTAERT, CSN Dunkerque Raymond CACITTI, PAM THEMIS, Cherbourg

Membres suppléants :

Pascale DESPREZ, CROSS Jobourg Dominique TRON, SPB Cherbourg, CEI Ludovic POCHET, VR Armoise, Boulogne Corinne HEBERT, SPB Le Havre

Liste CFDT/UNSA:

Membres titulaires:

Christiane LAGARDE, SRAEM Le Havre Marie LEVARAY, secrétariat général DIRMer MEMNor Michel CERES, PAM THEMIS, Cherboug

Membres suppléants :

Jérôme LECARDONNEL, LPM Cherbourg Pascal THOMINET, PAM THEMIS, Cherbourg Yann ROBERT, LPM Cherbourg

Liste FO:

Membre titulaire:

François DAMBRON, VRS Armoise, Boulogne-sur-Mer

Membre suppléant :

Nicolas DELATTRE, VRS Armoise, Boulogne-sur-Mer

Liste FSU:

Membre titulaire:

Adel MOUAWAD, LPM Cherbourg

Membre suppléant :

Bruno LABARBE, LPM Fécamp

<u>Article 3</u>: la décision n° 427 du 18 avril 2018 portant désignation des membres du comité technique de la direction interrégionale de la mer Manche Est - mer du Nord est abrogée.

Le directeur interrégional de la mer

M. Jean-Marie COUPU

Collection des Décisions (1)

Copies:

Membres titulaires et suppléants
PAM THEMIS - VRS ARMOISE
CSN DK - BL - LH - RO - CN
CROSS JB - GN
LPM BL - FC - CH
MT BL - CN
SPB 59 - 62 - 76 - 14 - 50
DIRMer - DIR - SG - SRAEM - SCAM - MICO
SSGM
SG/DRH/RS
DAM/AM1 (1) IGAM (1)

